



Pantin, lundi 29 avril 2024

QUARTIER ÉGLISE

Transformation de la rue Montigny en rue-jardin

Madame, Monsieur,

Pour lutter contre les îlots de chaleur et protéger la biodiversité, la municipalité a adopté un Plan climat ambitieux en décembre 2023. La création de rues-jardin est l'une des principales actions qui est déployée pour apporter plus de nature en ville.

À la suite de la réunion publique qui a eu lieu le 11 juillet 2023, les travaux pour transformer la rue Montigny en rue-jardin vont débuter le lundi 13 mai 2024 pour une durée prévisionnelle de 5 mois.

Ainsi, de larges espaces verts seront créés au sein desquels cheminera une allée piétonne. Les arbres existants seront conservés et quatre arbres supplémentaires seront plantés à l'automne 2024. L'éclairage de cette voie sera également rénové pour améliorer la sécurité des piétons. **La rue Montigny sera donc totalement fermée à la circulation automobile et deviendra un véritable espace vert de proximité apportant de la fraîcheur à l'ensemble du quartier.**

En parallèle de cette transformation, afin d'améliorer la qualité de vie de ses habitants, pour lutter contre la pollution et pacifier l'espace public, la municipalité poursuit la mise en œuvre du nouveau plan de circulation.

Après la mise à sens unique de la rue Lavoisier, c'est **la rue Jules Ferry qui sera mise en sens unique**, de la rue Kléber à la rue Régnauld, avec la réalisation d'un contresens cyclable, dans la continuité des travaux de la rue Montigny.

Enfin, à la suite de travaux actuellement en cours rue Régnauld, la portion de la rue située entre les rues Gambetta et de Candale, sera maintenue fermée à la circulation automobile avec des bornes escamotables et deviendra ainsi piétonne, en attente d'une prochaine requalification.

Durant toute la période du chantier :

- La circulation piétonne, cycliste et automobile sera interdite sur la rue Montigny (sauf accès à La Fonderie) ;
- La circulation et le stationnement seront interdits rue Jules Ferry, de la rue Kléber à la rue Montigny, pour permettre à l'entreprise de réaliser les travaux ;
- La circulation piétonne sera adaptée rue Jules Ferry et rue Jules Auffret. Les accès aux immeubles seront maintenus ;
- La rue Kléber sera mise en sens unique de la rue Jules Auffret à la rue de Candale.

Nous vous remercions de respecter les zones de travaux et les interdictions de circuler et de stationner afin que l'entreprise puisse vous livrer la rue-jardin le plus rapidement possible.

Le département Patrimoine bâti et Cadre de vie se tient à votre disposition pour toute information complémentaire au 01 49 15 41 77.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et limiter les désagréments causés par le chantier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les meilleures.

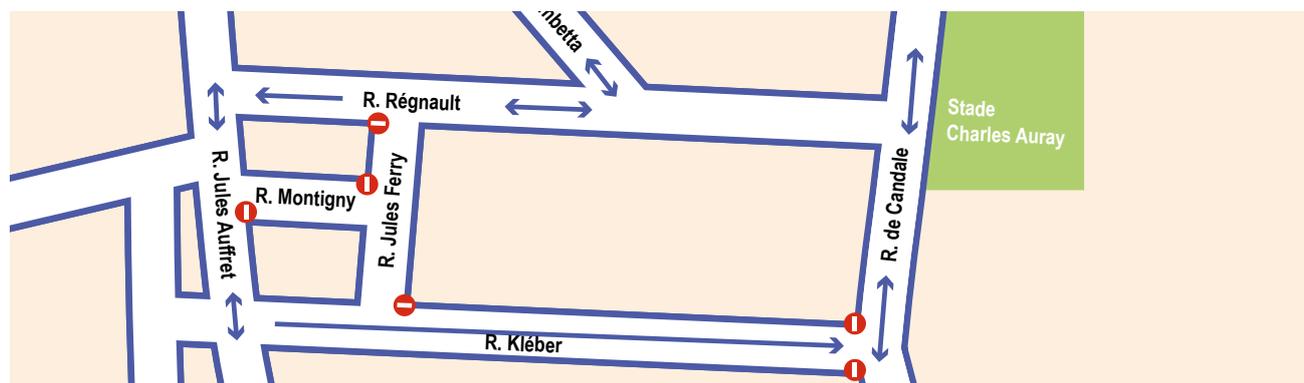


Bertrand Kern
Maire
Conseiller métropolitain



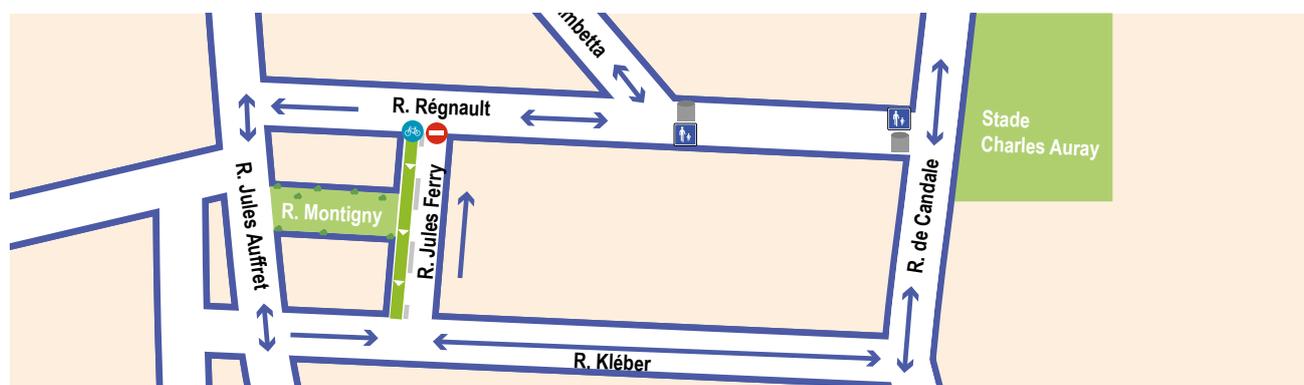
Mirjam Rudin
Adjointe au maire, déléguée à la Nature
en ville, aux Déplacements, aux Espaces
publics et aux Espaces verts

La période de chantier pour créer la rue-jardin



⊘ Sens interdit → Sens de circulation

Les alentours de la rue-jardin Montigny après travaux



🚲 Voie vélo ⊘ Sens interdit 🚶 Zone piétonne → Sens de circulation
■ Borne escamotable, voie réservée aux véhicules riverains